



Augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiant.e.s internationaux/nales : lutte pour la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur

Le 19 Novembre 2018, monsieur le Premier Ministre a annoncé la mise en place de la stratégie "Bienvenue en France" qui prévoit d'augmenter les droits d'inscription des étudiant.e.s internationaux/nales hors union européenne. Ces derniers seraient équivalents à **2 770€ en licence et 3 770€ en master et doctorat**. Une multiplication par 15 des droits d'inscription actuels.

L'AGEMP, en qualité de fédération représentative des étudiant.e.s de l'académie de Toulouse, lutte depuis de nombreuses années aux côtés de la FAGE en faveur **d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert et gratuit et s'oppose à toute forme d'augmentation de frais d'inscription**. Imposer l'augmentation de ces droits uniquement aux étudiant.e.s internationaux/nales ne ferait que renforcer les déterminismes sociaux et irait à l'encontre de nos revendications qui visent à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Nous souhaitons sortir de cette vision élitiste de l'accès à l'enseignement supérieur et de cette sélection par l'argent, d'autant que les étudiant.e.s internationaux/nales, sont les premier.ère.s à souffrir de la précarité en France. Outre le fait qu'ils ne puissent bénéficier de bourses sur critères sociaux de la part du CROUS, ils doivent se munir d'un visa et justifier de plus de 7 380€ sur leur compte bancaire afin de pouvoir venir étudier en France. **L'attractivité d'un pays passe par une simplification des conditions d'accès** et non la mise en place de barrières supplémentaires.

C'est dans ce contexte que **l'AGEMP se joindra à la FAGE Samedi 1er Décembre 2018**, lors de la mobilisation visant à dénoncer cette nouvelle stratégie et dans ses revendications qui sont :

- L'abandon de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s non ressortissant.e.s de l'Union Européenne
- La suppression des exigences financières nécessaires à l'obtention d'un visa
- La création d'un Guichet Unique d'accueil des étudiant.e.s internationaux/nales
- L'accès aux aides du CROUS pour les étudiant.e.s internationaux/nales
- Un moratoire sur l'augmentation des frais d'inscription en France

CONTACT

Maïte FRAYSSE - Présidente
06.42.00.21.66 maite.fraysse@agemp.org

Urbain Bédât-Delample – Attaché de presse
06.52.09.96.28 urbain.bedat-delample@agemp.org

Association Etudiante de Midi-Pyrénées
Association de loi 1901
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31048 Toulouse
www.agemp.org